

4. L'EVALUATION

Pour analyser les actions réalisées, il faut penser à :

- S'interroger sur les résultats globaux de l'action
- Analyser ces résultats en termes de points forts, d'atouts, de réussites... mais aussi en termes de points faibles, de manques, d'échecs
- Déterminer l'incidence sur l'action elle-même, sur l'action par rapport à l'ensemble des activités de l'association
- Déterminer l'impact des résultats auprès des bénéficiaires et des partenaires
- Envisager l'(les) amélioration(s) ou modification(s) possible(s)
- Analyser le coût de l'action et les incidences à partir du coût réel en fin de prestation et du coût initial prévu
- S'interroger sur la réalisation de l'action

L'évaluation des actions doit se faire régulièrement. Il ne faut pas attendre la fin de l'action pour s'évaluer. Faites le point durant la mise en action de vos activités et/ou les actions mises en place par votre association pour agir rapidement sur les paramètres retenus :

- les actions en cours de réalisation
- les actions à réaliser prochainement
- les actions abandonnées.

Ayez toujours à l'esprit le questionnement : Qui, Quoi, Où, Quand, Comment, Pourquoi ?



Comité Régional Rhône-Alpes de Gymnastique

10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX
04.78.00.88.85 - contact@rhonealpes-ffgym.com
rhonealpes-ffgym.com

4



LA MALLETTE DU DIRIGEANT

FICHE FORMATION N°7 – MARS 2017

CONSTRUIRE UN PROJET ASSOCIATIF : LA MISE EN ACTION

Résultat de l'état des lieux de l'association (photographie des actions déjà effectuées, de l'organisation, de l'offre de pratique...), le **projet associatif définit le cadre d'action de l'association**. La constitution d'un groupe de travail au préalable permettra de définir les modalités de fonctionnement et de rédiger le nouveau projet associatif. A partir de la stratégie choisie ou de l'identification d'une problématique retenue, **le projet associatif va se décliner en plan opérationnel d'actions** (assorti des moyens matériels, humains, financiers) pour atteindre l'objectif associatif défini.



1

1. LE PLAN DU PROJET ASSOCIATIF

Afin de répertorier l'ensemble des thématiques du projet associatif, voici un exemple de plan de projet associatif :

- Période du projet
- Les valeurs de l'association
- Les objectifs poursuivis
- Les partenaires de l'association
- Les actions de l'association
- L'évaluation

2. LE PLAN D' ACTIONS

Le plan d'actions découle du projet associatif. C'est un outil qui permet de définir avec une grande précision les tenants et aboutissants du projet de l'association. Il s'agit de mettre en évidence les objectifs, les publics visés, les modalités de mise en œuvre, les moyens associés pour chacune des actions envisagées. Le projet associatif retrace, dans sa déclinaison opérationnelle, les grands axes des actions proposées dans le cadre des objectifs qu'il s'est fixés.

En fonction du diagnostic global et des enjeux, l'association peut envisager de mettre en place des actions sur :

- La gouvernance associative et l'organisation
- Les actions ou les produits
- Les ressources humaines
- Les finances
- La communication
- Le matériel

2



REMARQUE

Le projet associatif étant amené à évoluer durant son exécution, il est important qu'il soit suffisamment large pour être adaptable.

3. LES FICHES ACTIONS

La fiche action est une feuille de route pour les acteurs. Elle a pour principale vocation de rendre plus lisibles les actions de l'association tant pour les personnes extérieures que pour les acteurs eux-mêmes. Ces fiches doivent retracer les thématiques suivantes :

- Intitulé de l'action
- Opportunité ou contexte
- Objectif Général
- Public(s)
- La période de l'action
- Le(s) lieu(x)
- Descriptif du contenu ou déroulement de l'action
- Les intervenants
- Le(s) partenaire(s) de l'action
- Type de partenariat
- L'évaluation
- Le coût de l'action

Vous retrouverez tout le détail de ces catégories dans les fiches Boîte à Outils mises à votre disposition.

3

CONSEIL

Il est important de connaître les orientations fédérales et territoriales pour, d'une part, pouvoir prioriser les actions et, d'autre part, pouvoir trouver d'éventuels financements.

BOITE A OUTILS

Afin de vous faciliter vos démarches de construction de projet associatif, nous vous proposons des outils d'aide à la structuration :

- N°1.17 TABLEAU DE SYNTHÈSE POUR DÉFINIR LES STRATÉGIES
- N°1.18 PLAN DE PROJET ASSOCIATIF
- N°1.19 PLAN D' ACTIONS
- N°1.20 MODÈLE DE FICHE ACTION
- N°1.21 ÉTABLIR UN BILAN DES ACTIONS